

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°170

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Sozig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Signature d'un avenant à la convention de l'association Aubervilliers escrime club

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Vu la délibération n°073, du CM du 28/03/2018 approuvant la Convention d'objectif et de moyens de l'association Aubervilliers escrime club,

Adoption à la majorité par 43 pour, 2 contre (Ling LENZI, Damien BIDAL) , 2 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER)

DELIBERE :

APPROUVE le projet de modification de la convention d'objectif triennal de l'association Aubervilliers escrime club et le projet d'avenant financier

AUTORISE La Maire à signer le projet de modification de l'article 5 de la convention d'objectif et de moyens de l'association Aubervilliers escrime club.

AUTORISE la Maire à signer l'avenant financier d'un montant de 20 000€ (vingt mille euros).

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

